

01 octobre 2026

Inondations : un diagnostic gratuit pour protéger votre logement

Avec THAU ALABRI, le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT) accompagne gratuitement les habitants et les professionnels situés en zone inondable. Un agent du SMBT évalue l'exposition du bien, identifie les points les plus vulnérables et propose des solutions adaptées. Les diagnostics gratuits reprennent sur le territoire de Thau : l'occasion de mieux connaître son exposition et de savoir comment agir.



Votre habitation est-elle exposée aux inondations ?

Débordement d'un cours d'eau, ruissellement lors de fortes pluies ou submersion marine : sur le territoire de Thau, les inondations peuvent prendre différentes formes.

Mais lorsqu'on est propriétaire, il n'est pas toujours facile de savoir si son logement est concerné, jusqu'où l'eau pourrait monter ou ce qu'il faudrait faire pour mieux le protéger.

C'est justement le rôle de **THAU ALABRI**.

Contact presse

Tél. 04 67 74 61 60

contact@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète

Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr



Le dispositif s'adresse aux propriétaires d'un logement ou d'une entreprise situé en zone inondable. Il permet de bénéficier d'un **diagnostic gratuit, personnalisé et confidentiel** de son bien.

Concrètement, comment se passe un diagnostic ?

La démarche se veut simple. Après une prise de contact avec le SMBT, un rendez-vous est fixé avec le propriétaire.

Les diagnostics THAU ALABRI sont désormais réalisés en régie par le SMBT, c'est-à-dire directement par des agents du Syndicat formés à l'évaluation de la vulnérabilité des bâtiments face aux inondations. Le dispositif s'appuie notamment sur l'expertise de Peter Muller, ingénieur spécialisé dans la prévention des inondations.

Lors de la visite, l'agent échange avec le propriétaire et observe les caractéristiques du logement ou du local : ouvertures, équipements électriques, évacuations, hauteur potentielle de l'eau... L'objectif est de comprendre comment l'eau pourrait entrer et quels équipements pourraient être touchés.

À l'issue de la visite, le propriétaire reçoit un rapport personnalisé qui présente les éventuelles vulnérabilités du bien et les travaux qui peuvent être envisagés pour limiter les dommages en cas d'inondation.

Et surtout : le diagnostic ne coûte rien au propriétaire. Il est entièrement pris en charge par l'État (50 %), la Région Occitanie (20 %), le Département de l'Hérault (10 %) et le SMBT (20 %).

Souvent, quelques aménagements peuvent faire la différence

Installer des batardeaux devant les portes, poser un clapet anti-retour sur l'évacuation des eaux usées, mettre en hauteur certains équipements sensibles... Chaque bâtiment est différent : à chaque situation, ses solutions pour mieux se protéger.

Contact presse

Tél. 04 67 74 61 60
contact@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr   

Il ne s'agit donc pas forcément d'engager de gros travaux.

L'objectif est avant tout de protéger les personnes, limiter les dégâts et faciliter le retour à la normale après une inondation.



80 % d'aides pour réaliser les travaux sur les habitations

Une fois le diagnostic réalisé, les mesures préconisées peuvent bénéficier d'aides financières de l'État via le fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (ou fonds Barnier).

Pour les particuliers, **80 % du montant des travaux éligibles peut être pris en charge, sans condition de revenus.**

Les commerçants, artisans et entreprises de moins de 20 salariés peuvent également bénéficier d'un financement pouvant atteindre 40 %.

THAU ALABRI permet ainsi de passer du diagnostic aux solutions concrètes, avec un accompagnement pour mieux protéger son logement ou son activité.

Pourquoi agir avant une inondation ?

Les études menées sur le bassin de Thau montrent qu'environ 15 000 habitations et 2 000 entreprises pourraient être exposées lors d'un événement d'inondation centennal, c'est-à-dire un événement ayant une probabilité de 1 % de se produire chaque année.

Contact presse

Tél. 04 67 74 61 60

contact@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète

Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr



THAU ALABRI s'inscrit dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de Thau, labellisé en avril 2026, qui vise notamment à mieux protéger les habitants, les activités et les biens du territoire.

Un doute ? Vérifiez si votre logement est concerné

Vous êtes propriétaire d'un logement ou d'une entreprise sur le territoire de Thau et vous pensez être situé en zone inondable ?

Vous pouvez contacter le SMBT pour vérifier votre situation et demander un diagnostic THAU ALABRI.

Le diagnostic est **gratuit, personnalisé et confidentiel**.

Pour en savoir plus ou faire une demande :

06 77 87 48 53

thualabri@smbt.fr

www.thualabri.fr